



Info-parents

AVRIL 2026



Dates à retenir

3 et 6 avril : Congé pour Pâques
24 avril : soirée danse à l'école, voir les informations plus loin
27 avril : journée de classe (reprise de la journée tempête du 11 mars 2026)
28 avril : rencontre du conseil d'établissement à 19 heures

NOUVELLES

Chers parents,

Je souhaite vous informer que la directrice Madame Julie sera de retour à l'école à compter du mardi 7 avril.

Je tiens également à profiter de ce message pour vous dire à quel point j'ai été heureuse de mon passage à l'école Paul VI. Ce fut une expérience très enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel.

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration, votre confiance et votre soutien tout au long de cette période. Travailler avec vos enfants a été un réel plaisir, et je garderai de très beaux souvenirs de cette expérience.

Je vous souhaite, à vous et à vos enfants, une excellente continuation.

Cordialement,

Madame Danielle

VÉLOS À L'ÉCOLE

Lorsque votre enfant vient à l'école à vélo, un rappel que le support à vélo devant l'école est pour le personnel seulement. Nous demandons à votre enfant d'utiliser celui qui est près de la piscine municipale.

MARCHEURS

Nous vous rappelons que les enfants marcheurs doivent passer par la rue des Abbés-Primeau. C'est un trajet sécuritaire pour eux, il mène directement sur la cour de l'école.



Info-parents

VÊTEMENTS ET OBJETS PERDUS

Votre enfant a perdu sa huitième mitaine et sa quatrième bouteille d'eau? Pas de panique, les objets perdus sont disposés tout près de l'entrée du service de garde. Passez faire un tour ! On ne sait jamais !

HABILLEMENT



Le proverbe dit « En avril, ne te découvre pas d'un fil ». Nous allons le contredire un peu en permettant aux élèves de porter leurs souliers si ces derniers demeurent sur l'asphalte sec seulement. Évidemment, Dame Nature nous joue parfois des tours, il est donc important d'habiller votre enfant en respectant ces exigences : s'il fait froid, les vêtements chauds sont requis (mitaines, tuque, manteau chaud, bottes ou bottillons).

MOTS DE VOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

En appui à l'équipe-école, le conseil d'établissement souhaite rappeler quelques consignes essentielles pour assurer la sécurité de tous les enfants aux abords de l'école.

Stationnement

Le stationnement de l'école est réservé exclusivement au personnel et ne doit pas être utilisé comme débarcadère ni comme chemin de passage pour les élèves.

Débarcadère d'autobus

La zone d'arrêt des autobus est quant à elle interdite aux véhicules personnels entre 7 h 45 et 15 h 45.

Les virages en U devant l'école sont également interdits.

Selon la situation de votre enfant, voici comment procéder selon les périodes de la journée :

Matin

- Élèves inscrits au service de garde : le parent accompagne son enfant jusqu'à l'accueil du service de garde à l'arrière (porte 4), signale sa présence, puis repart.
- Élèves marcheurs : ils accèdent à la cour à partir de 8 h 05 via les chemins piétonniers (rue des Abbés-Primeau, de Muy ou celui adjacent au débarcadère).
- Élèves déposés en voiture (non-inscrits au service de garde) : à partir de 8 h 05, déposez votre enfant à l'entrée du chemin piétonnier de la rue des Abbés-Primeau, de Muy ou devant l'école. Les enfants rejoignent ensuite la cour par les chemins piétonniers prévus.

Afin de soutenir la surveillance et d'assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour lorsque vous venez reconduire votre enfant le matin.

Dîner et sortie du midi

Si votre enfant rentre à la maison le midi, prévoyez un point de rencontre à l'extérieur de l'école pour éviter l'engorgement à l'entrée principale. Notez que le secrétariat est fermé durant cette période ; pour déposer un objet ou venir chercher votre enfant, utilisez l'entrée du service de garde à l'arrière (porte 4).



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

Info-parents

Départ le soir

Les élèves en autobus partent en premier, suivis des marcheurs. Les parents venant chercher leur enfant au service de garde sont priés de ne pas se présenter avant 15 h 40 (sauf pour le préscolaire). À votre arrivée, signalez-vous à l'accueil du service de garde, puis attendez votre enfant à l'extérieur dès qu'il est appelé.

Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre collaboration. Ces mesures, déjà mises en place par l'école, font une réelle différence pour la sécurité de notre communauté scolaire.

Le conseil d'établissement

AVISER L'ÉCOLE !

- Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CSSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Jour de la Terre Chaque jour compte... mais le 22 avril, on la célèbre.

Révétons la beauté et les richesses du monde à nos jeunes, et ils en deviendront les protecteurs les plus fervents.



Et si on passait à l'action?



Des livres pour nous inspirer et nous aider à agir



Greta et les géants / Z. Tucker
Un album qui imagine, à partir de l'engagement de Greta Thunberg, une héroïne protégeant les animaux d'une forêt contre des géants destructeurs.

Betsy Laruche protège les papillons / C. Jacob
Betsy reçoit une loupe magique qui lui permet d'entendre les insectes. De cette façon, elle apprend que son père s'apprête à pulvériser d'insecticide le jardin où



vivent de jeunes chenilles. Betsy doit empêcher la catastrophe!



Les mange-gardiens : halte au gaspillage alimentaire! / J. Sénéchal
Ce documentaire explique les causes et effets du gaspillage alimentaire, présente des solutions concrètes et propose des astuces pratiques pour réduire les pertes au quotidien.





Info-parents

COMMUNICATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Danse 24 avril



JOURNAL ÉTUDIANT



C'est avec grand plaisir que nous vous dévoilons la 4e édition du journal étudiant [Le Scoop des élèves](#), que nous avons la joie de partager avec vous pour la première fois.

CINÉMA À L'ÉCOLE

Le vendredi 13 mars, l'OPP a organisé une belle soirée cinéma à l'école. Les élèves et leurs familles ont eu le plaisir de visionner le film *Elio*, dans une ambiance conviviale et festive. Cet événement, qui fait partie des coups de cœur de la semaine à l'école en soirée, a permis de rassembler la communauté scolaire autour d'un moment de détente et de partage. Merci à l'OPP et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette activité!





À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

Info-parents

RX1 JUNIOR À L'ÉCOLE

RX1 Junior, une activité sportive réussie grâce à une organisation exemplaire

Récemment notre école a eu la chance d'accueillir une activité sportive dynamique qui a su rassembler les jeunes dans un esprit de dépassement et de plaisir. Les participants ont pu relever différents défis à travers un parcours à obstacles stimulant, adapté à tous les niveaux. Cet événement a été un véritable succès, tant par la participation enthousiaste des élèves que par l'ambiance positive qui y régnait tout au long de la journée. L'énergie et l'esprit d'équipe étaient au rendez-vous!

Je tiens à souligner tout particulièrement le travail remarquable de Marianne, qui a su orchestrer cette activité avec professionnalisme et dévouement. Son sens de l'organisation et son implication ont grandement contribué à faire de cette journée une réussite mémorable pour tous. Un grand merci Marianne!



Danielle Bilodeau | Directrice d'établissement par intérim
École Paul-VI